

# Colloque international “Dire «Je» dans un monde qui met hors-jeu : la construction du sujet dans un contexte hostile”

Port-au-Prince, du 10 au 12 avril 2019

## AXE : Cliniques du sujet et hostilité du contexte

**Thème :** *Appauvrissement de l'État, ONG et sujet mis en danger*<sup>1</sup>

Par Jean Baptiste JOSEPH, Travailleur social.

## INTRODUCTION

L'application des politiques néolibérales dans les anciennes colonies a fragilisé l'existence des populations. Cette fragilisation du vécu est traduite par un faible investissement des politiques dans les services publics.

Le vide créé par l'intervention minimalisée de l'État a ouvert la voie aux acteurs non-étatiques. Des pays souverains deviennent des États sous tutelle, des républiques d'assistés. Ainsi les réponses fournies par les ONG conjuguent parcellisation et victimisation au détriment de l'humain. Des petits projets remplacent les plans de développement où les *sujets* deviennent des *objets*. Le social est pris pour naturel.

Ainsi, dans une société de classes, la mobilisation des *objets* devenus conscients ne doit pas être une option mais un impératif. L'ordre ancien fait d'inégalités, de soumission et d'oppression fera place à l'ordre nouveau.

## De la formation économique et sociale haïtienne

---

<sup>1</sup> Cette présentation s'inspire des travaux de recherche pour mon mémoire de licence en travail social.

Pour Althusser, la formation sociale est le résultat de la simultanéité de plusieurs modes de production « purs » dont l'un serait dominant.<sup>2</sup> En principe, Marx a présenté les éléments constitutifs d'une formation économique et sociale. Ce sont le mode de production, les rapports de production et les forces productives.<sup>3</sup>

Certains chercheurs haïtiens comme Brisson<sup>4</sup> et Hector<sup>5</sup> sont arrivés à dégager les caractères fondamentaux de la formation économique et sociale d'Haïti datée de 1804, après l'indépendance. Se basant sur les relations existant dans l'agrire haïtien, ils qualifient cette formation de semi-féodale et semi-coloniale.

Il est vrai que, si l'on considère la formation économique et sociale actuelle, on constate qu'elle est mixte ou en transition dans la mesure où l'on y trouve des survivances du colonialisme et du féodalisme. Cependant, le mode de production dominant est une forme de « capitalisme marchand ». A bien des égards, c'est une société dominée par une bourgeoisie boutiquière vendant au détail et de fonctionnaires, pour répéter Roumain.<sup>6</sup> Se référant au PIB, on se rend compte que Haïti n'est plus un pays essentiellement agricole. En effet, pour l'année 2012, le secteur agricole a représenté 22% du PIB contre 27% en 1990. Les activités agricoles sont de plus en plus négligées par une très grande partie de la population ; presque tout le monde se concentre vers le commerce. C'est pourquoi, l'économie haïtienne connaît un processus de tertiairisation.<sup>7</sup> La particularité de ce processus en Haïti, c'est qu'il n'est pas le produit d'une révolution technique, encore moins de l'industrialisation des économies.

Les causes de cette tertiairisation sont multiples. Elle est liée à l'exode rural, la vulnérabilité du secteur agricole par rapport au changement climatique, la dégradation de l'environnement, les constructions anarchiques sur les surfaces cultivables, l'absence de structure sociale économique des zones rurales et l'absence d'accompagnement systématique des agriculteurs. Cette tertiairisation a favorisé la prolifération du commerce informel qui emploie actuellement plus de 70% de la population active haïtienne soit environ

---

<sup>2</sup> Madeleine GRAWITZ, *Lexique des sciences sociales*. Dalloz, 7<sup>e</sup> édition, 2000, p. 184.

<sup>3</sup> Karl MARX, *Contribution à la critique de l'économie politique* (préface), p. 4.

<sup>4</sup> Gérald BRISSON, *Les relations agraires dans l'Haïti contemporaine*, 1968, p. 2.

<sup>5</sup> Jean Jacques DOUBOUT, *Haïti : féodalisme ou capitalisme*.

<sup>6</sup> Jacques ROUMAIN, *analyse schématique : 32-34*. 1934. Éditions Fardin, Collection du centenaire Haïti 1907-2007, p. 16

<sup>7</sup> Cet article a été rédigé par l'Association Haïtienne des Économistes (AHE), intitulé : *la tertiairisation de l'économie haïtienne*. Publié le 29 novembre 2013 dans le *renouvellement*. [renouvellement.com/article](http://renouvellement.com/article) (vu le 17 mars 2015).

1 500 000 emplois. A noter que ces emplois ne sont ni de qualité ni décents et ne sont que des apparences dans la mesure où ils ne génèrent qu'un revenu de subsistance.

Par ailleurs, la bourgeoisie haïtienne, poursuit Roumain, n'est pas scientifiquement une bourgeoisie, c'est plutôt une couche privilégiée d'une classe en voie de prolétarisation accélérée.<sup>8</sup> Cette situation de la "bourgeoisie" haïtienne vue par Roumain depuis les années 30, est presque pareille au début du 21<sup>e</sup> siècle. Les petites industries locales, disparues sous l'occupation américaine, sont remplacées par les produits importés des États-Unis, de la Chine, du Brésil, de la République Dominicaine ou de l'Europe. Toutefois, avec ou sans le décor industriel, cette classe de commerçants domine la société bourgeoise haïtienne. Ce qui conduit nécessairement sa division en classes sociales.

Par conséquent ses intérêts se heurtent à ceux du prolétariat pour maintenir le *statu quo* dans le contexte de la mondialisation-néolibérale.<sup>9</sup>

Ce rapport inégalitaire a nourri les différentes crises que Haïti ait connues soient : les crises sociales 1806, 1843 ; les crises de la dette 1825,1875, 1896, 1910 ; les crises de l'occupation du territoire 1915, 1994, 2004.<sup>10</sup> Elles entraînent la perte de la souveraineté d'Haïti et la paupérisation des masses rurales et urbaines. Les puissances capitalistes/néo-colonialistes/impérialistes se sont servis de ces crises pour contrôler toutes les structures de l'organisation sociale par leur fameux "droit d'ingérence". Ces puissances utilisent les Organisations Non Gouvernementales, autorisées par le Ministère de la planification et de la coopération externe, comme outils néo-colonialistes. Celles-ci abordent les problèmes sociaux comme de simples failles techniques en escamotant leurs origines sociohistoriques.

---

<sup>8</sup> Jacques ROUMAIN, *op. cit.* p. 16

<sup>9</sup> La mondialisation (en anglais *globalisation*) est avant tout un phénomène économique qui réside dans la diffusion planétaire des modes de production et de consommation capitaliste, selon P. de SENARCLENS, *Mondialisation. Théories, enjeux et débats*. Dalloz, A. Colin, Paris, 1998, p. 71. Cité par Charles Vorbe, *Mondialisation néolibérale, droit et sous-développement en Haïti*. in Cahiers du CEPODE, n° 1, 1<sup>e</sup> année, septembre 2009, p. 123. A l'attention de son ami Engels, Marx écrivait : « la tâche propre de la société bourgeoise, c'est l'établissement du marché mondial, du moins dans ces grandes lignes et d'une production fondée sur cette base. » in Karl Marx, *lettre à Friedrich Engels* du 8 octobre 1858. Cité par Charles Vorbe, *op. cit.*

<sup>10</sup> In Anil LOUIS JUSTE, *ONG: ki gouvènman ou ye?* Asosyasyon Inivèsitè ak Inivèsitèz Desalinnyèn ASID Kaye Pwogresis 2, juin 2009, p. 29.

## Les ONG dans la formation économique et sociale haïtienne en crise

Tout d'abord, la présence des ONG en Haïti est possible à cause de la situation de dépendance économique et politique que subit la formation économique et sociale haïtienne. Point n'est besoin de dire que ces organisations sont nées du discours développementaliste anti-communiste de l'Alliance pour le Progrès de 1960 de l'administration Kennedy. Elles constituent le *soft power* de l'impérialisme. Cet un instrument qui sert à mettre en place la *noopolitique*<sup>11</sup> pour le contrôle du cœur et de l'esprit des dominés.

A titre d'information, l'humanitaire a réellement connu ses débuts en Haïti depuis 1860. C'est la date du Concordat entre l'État haïtien et l'Église catholique romaine. Ces pratiques participaient de la doctrine sociale de l'Église, le néo-thomisme, tiré de la philosophie de Saint Thomas. Elle véhicule les principes de dignité de la personne humaine et du bien commun. Les congrégations religieuses à but non lucratif allaient construire des infrastructures scolaires et sanitaires. C'est pourquoi, elles étaient reconnues légalement par l'État haïtien et en bénéficiaient des subventions. Donc, ces "proto-pratiques" ont bien eu leurs empreintes sur notre société depuis le 19<sup>e</sup> siècle.

Les années 1950 ont vu la manifestation du mot et de la chose au sens strict. Car c'est à partir de cette décennie que des organisations comme la Cooperation for American Relief Everywhere (CARE), le Catholic Relief Service (CRS), le Service Chrétien d'Haïti (SCH), la Coopération haïtiano-néerlandaise (COHAN) commençaient leurs activités en Haïti. Celles d'ascendance protestante nord-américaine sont arrivées en 1960.<sup>12</sup>

Il faut dire que, l'aide au développement passait principalement par l'État haïtien bien avant. D'ailleurs, depuis 1948, à l'aide de ces fonds les gouvernements haïtiens ont pu mener des projets de développement rural. Citons : le projet de Développement Intégré de Petit-Goâve et de Petit Trou de Nippes (DRIPP), l'Organisme pour le Développement du Nord (ODN), l'Organisme pour le Développement de la Vallée de l'Artibonite (ODVA) et le Projet

---

<sup>11</sup> Les concepts *soft power* et *noopolitique* sont de Sami Makki, *Militarisation de l'humanitaire ? Le modèle américain de l'intégration civilo-militaire, ses enjeux et limites*. Colloque GRIP-ECHO Bruxelles, le 17 novembre 2004. p. 19. Tiré de Charles VORBE, *Séisme, humanitarisme et interventionnisme en Haïti* in. Cahiers du CEPODE n° 2, mars 2011.

<sup>12</sup> *Ibid.* p. 162.

d'Éradication de la Peste Porcine Africaine et le Développement de l'Élevage Porcin (PEPPADEP)<sup>13</sup> pour ne citer que ceux-ci.

Plusieurs raisons l'expliquaient. Nous en retenons quelques unes. Pour contenir l'influence du communisme qui attaquait les intérêts des États-Unis dans l'Amérique latine et dans la Caraïbe, dont Haïti, l'administration Kennedy soutenait la dictature de François Duvalier. Il fallait construire aussi les bases pour l'extension de l'économie de marché. Les travaux d'infrastructures agricoles, routières, énergétiques et sociales en étaient des preuves.

D'autant plus, la période des trente glorieuses datant de la fin de la seconde guerre jusqu'en 1975, a donné aux pays du nord, les États-Unis en particulier, la possibilité de renforcer la coopération internationale et de solidifier sa structure économique interne. Cette "économie de guerre" lui a permis d'accéder au troisième niveau de l'égalité selon Alfred Marshall<sup>14</sup> :

" après l'acquisition des droits civils et des droits politiques vient le temps de la conquête des droits sociaux<sup>15</sup>"

Ainsi, on mentionnait le concept d'État-providence en Europe et en Amérique du Nord. Inspiré de Bismarck en Allemagne et de Beveridge en Angleterre, l'État-providence est perçu par Esping-Andersen<sup>16</sup> en trois types: Le modèle libéral, il correspond à une vision minimaliste de l'intervention de l'État dans le domaine de la protection sociale. Le modèle conservateur, appelé modèle corporatiste parfois, il est fondé sur une logique assurantielle (cotisations salariales et patronales). Enfin, le modèle social-démocrate, ceci correspond au modèle de protection sociale du nord de l'Europe. Financé par l'impôt et universaliste, il vise à fournir à l'ensemble de la population un haut niveau de prestations sociales et de services.

Alors qu'aux pays occidentaux l'approche keynésienne guidait l'État dans les interventions sociales, en Haïti le régime Duvalier n'y était pas indifférent. En fait, des mesures ont été prises pour permettre un minimum d'accès aux services sociaux à la population. Et une législation a créé le Ministère des Affaires Sociales et du Travail, la loi du

---

<sup>13</sup> In Anil LOUIS-JUSTE, *Introduction à la problématique du Développement communautaire en Haïti*. Miméo 1993

<sup>14</sup> Maya BACACHE-BEAUVALLET, Florian MAYNERIS, *Le rôle de l'Etat, fondements et réformes*. Bréal 2006, p. 20.

<sup>15</sup> Dans la constitution de 1987 au deuxième chapitre, les constituants parlent de droits fondamentaux. Les droits fondamentaux des PVVIH sont violés selon une étude financée par le PNUD en 2006. in Charles VORBE, *op. cit.* p. 16.

<sup>16</sup> Esping-Andersen G. *Les trois mondes de l'État-providence*, PUF, 1999. Cité par Maya BACACHE-BEAUVALLET, Florian MAYNERIS *op. cit.* pp. 21-23.

28 août 1967. Elle a permis la création de l'Office National du Logement (ONL), qui a secondé l'Office d'Administration des cités ouvrières (OACO) datant de 1951, et devient l'Entreprise Publique de Promotion de Logements Sociaux (EPPLS) par décret présidentiel du 26 novembre 1982. D'autres instances de la protection sociale comme l'Office National d'Assurances vieillesse, l'Institut du Bien-être Social et de Recherches (IBESR) pour ne citer que celles-ci. Toutes ces mesures ont été prises par nécessité d'intégration du pays aux circuits de la sous-traitance des années 70.

Mais le premier choc pétrolier<sup>17</sup> de 1973 a eu un impact significatif sur l'économie mondiale, et sur la coopération internationale bien-sûr. Ce qui a secoué le régime de Duvalier fils (Baby doc).

Entre temps, une crise alimentaire s'est ajoutée à la crise politique qui régnait en Haïti en 1975. L'Église, par le biais des congrégations protestantes et catholiques, réunissait des paysans dans le cadre d'actions communautaires où la technocratie amputait la dimension sociale de la conjoncture. Leurs Centres communautaires remplaçaient les Conseils d'Actions Communautaires (CAC) qui étaient des structures de contrôle érigées par la dictature de Jean Claude DUVALIER.<sup>18</sup>

La politique néolibérale de Ronald Reagan qui optait pour la minimalisation de l'État dans les pays néo colonisés a contribué à l'émergence et le développement de l'aide privée au développement. Utilisant son agence de développement international (USAID), les États-Unis canalisait l'aide par les ONG résidant en Haïti.<sup>19</sup> Ce qui en augmentait le nombre. Le concept d'État faible ou d'État en crise est inhérent au néo-libéralisme.

Les politiques néolibérales menées depuis la fin des années 1970 ont renforcé la polarisation de la planète. Une minorité draine et capte presque toutes les richesses et les moyens de production, alors que, les masses paupérisées croupissent dans la misère. Ce résultat historique prend de plus en plus de terrain au point de paupériser la classe dominée.

Le néo-libéralisme a fait ses débuts formellement en Haïti avec la chute des Duvalier en 1986.<sup>20</sup> Il a été imposé par les puissances impérialistes et les Institutions Financières

---

<sup>17</sup> [connaissancedesenergies.org](http://connaissancedesenergies.org) (visité en mars 2012)

<sup>18</sup> Jn Anil LOUIS-JUSTE, *ONG : ki gouvènman ou ye ?* kaye pwogresis 2, Asosyasyon Inivèsitè ak Inivèsitèz Desalinyèn ASID, 2009, p. 39.

<sup>19</sup> ETIENNE *op. cit.* p. 163.

<sup>20</sup> Sophie PERCHELET, *Haiti, entre colonisation, dette et domination.* p. 57.

Internationales IFI (BM, FMI, OMC, BID). Il préconise la libéralisation financière et commerciale, la privatisation, l'austérité budgétaire entre autres.

Il faut dire que la libéralisation financière est une priorité dès les premiers programmes d'ajustement structurel à la fin des années 1980. Par cette mesure, toutes les dispositions de protection prises par l'Etat comme, les tarifs douaniers, sont réduites ou éliminées pour favoriser la "croissance économique".

Cette mesure financière a créé la dépendance alimentaire d'Haïti au moyen de stratégies funestes. A titre d'exemple citons : l'élimination des porcs créoles propulsée par le Projet d'éradication de la peste porcine africaine et de développement de l'élevage porcin (PEPPADEP<sup>21</sup>) mise sur par le Département de l'agriculture des USA. L'abaissement des tarifs douaniers pour favoriser l'envahissement du marché haïtien par des produits étrangers hautement subventionnés : le riz de Miami (tarif 3 %) remplaçant le riz national, le maïs et le sorgo. Les lois Hope avec les USA reposant sur la théorie de l'avantage comparatif (bas salaire) servaient à justifier des accords commerciaux totalement inégalitaires. Ces lois ont créé 3,000 emplois contre 100,000 promis dans la sous-traitance. En réalité elles n'ont profité qu'aux classes dominantes haïtiennes et américaines au détriment de la classe ouvrière haïtienne.

L'Union européenne a, également, siphonné la richesse d'Haïti dans la libéralisation du marché. En effet les Accords de partenariat économique (APE) signés à Cotonou au Bénin en 2000 entre UE et 78 pays d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique ont profité aux grandes entreprises européennes opérant en Haïti sans entrave. Ces entreprises de services se déploient dans le tourisme, les télécommunications. Ce qui a donné cours à la privatisation comme autre mesure néolibérale.

Justement, les institutions financières internationales croient que la promotion du secteur privé passe nécessairement par la privatisation des entreprises publiques du secteur concurrentiel. Le secteur public haïtien comptait 33 entreprises publiques en 1996. Sous dictée du FMI, le Conseil de modernisation des entreprises publiques CMEP est créé en 1995. 9 entreprises publiques (EDH, Teleco, BNC, BPH, Minoterie, APN, ENAOL, AAN et Ciment d'Haïti) sont déclarées inefficaces et coupables de mauvaise gestion. Elles sont *ipso facto* la cible du processus de privatisation. La réduction des effectifs, le transfert de certaine

---

<sup>21</sup> Leslie PEANT, *Haïti : économie politique de la corruption. L'ensauvagement macoute et ses conséquences*, Vol. IV, p. 515. Editions Mémoire, 2000.

dette au gouvernement haïtien, la mise en place de cadres régulateurs et le début d'appel d'offre pour la privatisation ont été menés par l'assistance des IFI et de l'USAID.

Donc, l'Etat haïtien doit se dépouiller lui-même de ses biens et c'est sa population qui en fait les frais. La libéralisation et la privatisation ont enrichi les sociétés transnationales au détriment de l'intérêt général. Le paupérisme fait rage.

Par ailleurs, une autre mesure néolibérale enfonce encore la population haïtienne dans la pauvreté et la misère. C'est l'austérité budgétaire. L'Etat est obligé d'abandonner ses investissements dans les secteurs de services publics comme la santé et l'éducation supérieure. Alors que la part budgétaire pour la sécurité publique est épargnée. Ce choix budgétaire dicté par les IFI renforcent les inégalités et aggravent les conditions de vie de la population.

Ces mesures néolibérales contribuent à déshumaniser les Sujets, à les déraciner de leur histoire et de l'histoire. Les ONG ne pourront pas apporter une réponse adéquate à la crise de la formation sociale et économique haïtienne, puisqu'elles sont un instrument du néolibéralisme. Leurs interventions technicistes, car faisant fi des causes profondes des problèmes sociaux, contribuent directement à la victimisation des masses végétant dans le paupérisme. Les personnes, les groupes, une fois traités en dehors du contexte global, sont soustraits de leurs possibilités à questionner leur histoire et l'histoire. En d'autres termes, ces groupes en situation de *dramatis personae*<sup>22</sup> sont dépouillés de leur possibilité à être des *sujets conscients*, porteurs de projets.

### **Processus de subjectivation et praxis**

Les interventions des ONG dans les réponses à la crise de la formation économique et sociale ont su, à bien des égards, fabriquer des *objets*, des dépendants de l'aide humanitaire ou, plus précisément, des victimes présentées en spectacle par les médias.

Justement, le rapport victime/spectateur entretient des liens au *mercy policy* (politique de la pitié) pratiquée par les organisations non gouvernementales. Dans son essai sur la

---

<sup>22</sup> Situation de dénuement, de pauvreté et de misère. Concept développé par Roland BARTHES, *Structure du fait divers*, in *Essais critiques*, Seuil, 1964, pp. 184-197.

révolution, Hannah Arendt<sup>23</sup> présente quelques traits de la politique de la pitié. Premièrement, il s'agit de la distinction entre des hommes qui souffrent et des hommes qui ne souffrent pas. Ensuite, elle met l'accent sur la vue, sur le regard, sur le spectacle de la souffrance. Par spectacle, elle entend les implications latentes d'une politique dont le différentiel n'est pas directement centré sur l'action (le pouvoir des forts sur les faibles) mais sur l'observation : l'observation des malheureux par ceux qui ne partagent pas leurs souffrances, qui n'en ont pas l'expérience directe, et qui peuvent, à ce titre, être considérés comme des gens heureux. Les ONG, dans leurs actions dites "humanitaires" ont une représentation des populations cibles devenant des victimes humanitaires.

Selon Philippe Mesnard, la représentation de la victime fait maintenant partie intégrante de ce qui caractérise l'humanitaire. Elle est la manifestation de cette action spécifique qui se porte, non sur le terrain, mais sur les écrans, la presse, les panneaux publicitaires.<sup>24</sup> Les corps squelettiques d'une PVVIH, ou d'une fillette famélique présentés dans un rapport de l'ONU sida en disent long.

Ces images diffusées par les journaux appellent à la révolte morale, la pitié et la compassion d'une part. De l'autre, cette sensibilisation médiatique incitera petites gens et nantis du Nord à la mobilisation pour les collectes de fonds. Guy Debord, n'a-t-il pas souligné que le spectacle n'est autre qu'un rapport de classe.

En effet, cette idéologie compassionnelle illustrée par l'image de la mère avec l'enfant, la "madone", investie la victime humanitaire d'une double fonction<sup>25</sup> : une *fonction iconologique*, dans le sens qu'elle se présente et se fait reconnaître entant que cliché. Elle a aussi une *fonction discursive* par le fait qu'elle est accompagnée d'une légende ou d'un slogan qui clôt son sens et augmente sa force d'interpellation.

Cette iconologie donne une vision du monde selon laquelle, le tiers-monde est réduit à la passivité (l'homme à bout de force à l'opposé de l'homme révolutionnaire). Sa situation perçue comme une fatalité, serait donc anhistorique. C'est pourquoi, les ONG escamotent les racines sociohistoriques des problèmes sociaux en technicisant leurs actions communautaires. Cette stratégie détruit la volonté des populations cibles à inscrire leurs situations dans une dynamique historique globale, élément indispensable au progrès.

---

<sup>23</sup> Hannah Arendt, *Essai sur la révolution*, Paris, Gallimard, 1967, pp. 82-165.

<sup>24</sup> Mouvements, *Humanitaire, la politique du moindre pire?* n°. 12, novembre-décembre 2000. p. 77.

<sup>25</sup> Ibidem.

“La personne est alors soustraite, par sa représentation entant que victime, non seulement à son histoire, mais aussi à l’histoire”<sup>26</sup>

Par ailleurs, le budget de la république est supporté, pour une bonne part, par les États du Nord. Du coup, ils dictent le destin socio-économique et politique d’Haïti. C’est la même situation qui prévaut dans les projets. Ceux-ci, dépendant des fonds de l’étranger, ne travaillent pas pour un réel épanouissement de la population cible. Ce qui explique une spirale de la dépendance pays-institutions-individus.

Donc, quand un problème de financement survient les projets s’effondrent. L’autre n’a-t-il pas eu raison de dire << *l’aide passe, les populations trépassent* >>. L’aide au développement n’a d’autre issue que renforcer les inégalités et la situation de dépendance.

Ce comportement de damné, soutenons-nous, est dicté par le contexte de précarité qui sévit dans le pays, depuis des décennies. Or, nous savons que aucune condition n’est permanente, et que les faits sociaux sont des constructions historiquement établies. C’est pourquoi, nous pensons qu’il est toujours possible que des individus ou des groupes dominés, changent le cours de l’histoire. En d’autres termes, la situation des masses étant devenue critique à un point tel, qu’elles peuvent se réveiller en *sujets conscients* et développer des stratégies pour renverser les rapports de forces existants.

A bien regarder les conditions matérielles d’existence des masses appauvries, plus d’un pourraient croire à la fatalité. L’ordre établi est si persistant et organisé que penser au changement devient désuet.

Cependant, l’histoire d’Haïti a prouvé qu’à mesure que l’existence des esclaves s’était extrêmement dégradée, les conditions se réunissaient pour un changement de système. L’ordre esclavagiste a fait place à la liberté. Suivant l’unité dialectique, la solution est dans le problème comme l’épanouissement peut naître de l’oppression. Cette déclaration de Marx en dit long :

“À un certain stade de leur développement, les forces productives matérielles de la société entrent en contradiction avec les rapports de production existants, ou, ce qui n’en est que l’expression juridique, avec les rapports de propriété au sein desquels elles s’étaient mues jusqu’alors. **De formes de développement des forces productives qu’ils étaient ces rapports en deviennent des entraves** (...). Une

---

<sup>26</sup> Mouvements, *op. cit.* p. 81.

formation sociale ne disparaît jamais avant que soient développées toutes les forces productives qu'elle est assez large pour contenir, jamais des rapports de production nouveaux et supérieurs ne s'y substituent avant que les conditions d'existence matérielles de ces rapports soient écloses dans le sein même de la vieille société.<sup>27</sup>

Retenons que, l'ordre social est loin d'être naturel, c'est plutôt un construit qui résiste au changement. Mais à force de persister, les *objets* dominés de la structure devenant plus robustes finiront par l'emporter. Or, autant les contradictions sont nombreuses, autant les luttes hégémoniques prennent de l'ampleur.

Ainsi donc, les conditions qui étaient nécessaires à la montée des classes dominantes en deviennent les brèches qui contribueront à leur chute : << *De formes de développement des forces productives qu'ils étaient ces rapports en deviennent des entraves*>>. C'est pourquoi, la constitution des *objets* des interventions des ONG, en *sujets socio-historiques à conscience prolétarienne* est plus qu'une nécessité. Ce qui est possible avec le développement de stratégies pour transcender l'ordre. Car, la nature humaine est ce que devient l'homme dans les rapports sociaux, <<*deviens ce que tu es!*>>.

Le passage de l'*objectif* au *subjectif*, est un processus d'intériorisation qui s'effectue sur deux pôles : d'une part, un pôle de distanciation critique par rapport à un monde, dont les entraves entretenus par les classes dominantes, empêchent le plein développement de la personnalité du sujet. D'autre part, un pôle où la volonté tenace de l'homme supplante le cours fatal des choses.<sup>28</sup> Il s'agit ici de *l'homme collectif* dans le sens que l'individualisme embarrassé de ses intérêts immédiats cède la place à la solidarité collective. Ce qui correspond au passage de la quantité à la qualité. Ce passage se fait en fonction de la dialectique *purification-libération* dont la signification et l'importance se trouvent dans l'analyse de la contradiction entre l'ordre ancien et l'ordre nouveau. L'ordre ancien, l'universel abstrait, qui impose le *statu quo* par la peur et l'obscurantisme, exige aux dominés le sacrifice de leurs intérêts de classe, de leurs besoins et de leur personnalité. Alors que, l'ordre nouveau, l'universel concret, comporte, au contraire, la possibilité pour tous les sujets de réaliser intégralement leur personnalité.<sup>29</sup>

Cette conversion de l'*objet* en *sujet* constitue une rupture épistémologique d'avec le positivisme stipulant d'aborder le social comme une chose, sans préjugés. Car le positivisme

---

<sup>27</sup> Karl MARX, *Contribution à la critique de l'économie politique*, 1859. pp. 19, 20.

<sup>28</sup> Ernst JOUTHE, *Catharsis et transformation sociale dans la théorie politique de Gramsci*, Presses Universitaires du Québec. p. 24.

<sup>29</sup> Ibid. p. 22.

participe de la vision aseptique des problèmes. C'est ce qui motive les ONG d'intervenir sans questionner les rapports sociaux, ni attaquer les facteurs générateurs de crises. Par la prise en compte de l'élément subjectif, la volonté, l'imagination créatrice et la sympathie humaine seront reconnues lors des actions collectives.

Justement, cette *praxis*<sup>30</sup> ou action libératrice pour être enclenchée nécessite le réveil d'un niveau de conscience critique, ou mieux d'une *conscience de classe* chez les dominés. Ce réveil peut être réalisé par l'animation sociale qui est un outil de pédagogie populaire.

L'animation sociale est assimilable à une *praxis*, car elle est un processus incessant qui renvoie du faire au connaître et inversement ; elle est cette réconciliation conflictuelle de la catégorie de l'*être* et de la catégorie du *faire*, de l'*objet* aliéné et du *sujet* conscient, par les choix opérés et les actes posés.<sup>31</sup> Cet outil d'éducation populaire aide à contrer l'influence des ONG dont leur intervention invisibilisent la racine des problèmes sociaux. L'animateur qui se dit technicien, refusera de se *radicaliser* (prendre les problèmes à leur racines). Par crainte de perdre son statut social, son existence de petit bourgeois, refusera de s'impliquer aux côtés des dominés. En gardant le silence, il devient *ipso facto* complice du maintien de l'ordre actuel. Par contre, celui qui travaille avec les dominés pense et agit autrement, va à l'encontre de cette indifférence, que Gramsci<sup>32</sup> qualifie de << poids mort de l'histoire >>.

‘‘La constitution de la classe prolétarienne en sujet, c'est l'organisation des luttes révolutionnaires et l'organisation de la société dans le moment révolutionnaire : c'est là que doivent exister les conditions pratiques de la conscience, dans lesquelles la théorie de la *praxis* se confirme en devenant théorie pratique.’’<sup>33</sup>

---

<sup>30</sup> Une *praxis* est une pratique consciente d'elle-même, cherchant avec raison mesurée à faire traverser les frontières de la théorie et de la pratique dans un processus dialectique et circulaire, dans une mise en tension permanente, supposée créatrice. Selon Jean-Claude GILLET, *animation et animateur op.cit.* p. 66.

<sup>31</sup> Jean-Claude GILLET, *op. cit.* p. 60.

<sup>32</sup> Robert PARIS, *Ecrits politiques de Gramsci*, tome 1, de 1914-1920, Gallimard, 1974, pp. 102-104 in Ernst JOUTHE, *op. cit.* p.23.

<sup>33</sup> Guy DEBORD, *La société du spectacle*. Gallimard, Paris, 1992. p. 84.

## **En conclusion**

Le système économique actuel ne crée que des inégalités. Les dirigeants politiques voulant s'accrocher au pouvoir se mettent à plat ventre devant les mesures imposées par les institutions financières internationales. Le marché libre qui élimine toutes les barrières commerciales sape les politiques de promotion du service publique.

Les populations reléguées se retrouvent à la merci des classes dominantes. De pyromanes aux sapeurs pompiers, le néolibéralisme privatise l'aide publique au développement et rend l'invasion des ONG une nécessité pour pallier au déficit de l'Etat. Ainsi, les populations se paupérissent et se trouve mutilées de leur pouvoir de se constituer en sujet.

Etant donné que les déterminismes sociaux sont des construits, les rapports actuels peuvent changer. Le changement fait toujours peur, il le faut pourtant. Les dominés pourront se libérer du joug imposé par les classes dominantes. C'est pourquoi la classe laborieuse est une classe dangereuse. Dangereuse pour les intérêts des dominants.

Se définir en sujets sociohistoriques est crucial si "Je" doit se remettre en jeu.

## Bibliographie

- 1- ARENDT Hannah, *Essai sur la révolution*, Paris, Gallimard, 1967, pp. 82-165.
- 2-BRISSON Gérald, *Les relations agraires dans l'Haïti contemporaine*, 1968,
- 3-BACACHE-BEAUVALLET Maya, Florian MAYNERIS, *Le rôle de l'Etat, fondements et réformes*. Bréal 2006, p. 20.
- 4-DEBORD Guy, *La société du spectacle*. Gallimard, Paris, 1992
- 5-DOUBOUT Jean Jacques, *Haïti : féodalisme ou capitalisme*.
- 6-GRAWITZ Madeleine, *Lexique des sciences sociales*. Dalloz, 7<sup>e</sup> édition, 2000
- 7-JOSEPH Jean Baptiste, *VIH-SIDA et action collective en contexte de classes de sociales : étude de cas réalisée à World Concern Haïti au projet USAID|CHAMP*, juillet 2015.
- 8-JOUTHE Ernst, *Catharsis et transformation sociale dans la théorie politique de Gramsci*, Presses Universitaires du Québec
- 9-LOUIS-JUSTE Jn Anil, *ONG : ki gouvènman ou ye ? kaye pwogresis 2*, Asosyasyon Inivèsité ak Inivèsitèz Desalinyèn ASID, 2009, p. 39.
- 10-LOUIS-JUSTE Jn Anil, *Introduction à la problématique du Développement communautaire en Haïti*. Miméo 1993
- 11-MARX Karl, *Contribution à la critique de l'économie politique*, 1859. pp. 19, 20.
- 12-Mouvements, *Humanitaire, la politique du moindre pire?* n°. 12, novembre-décembre 2000
- 13-PARIS Robert, *Ecrits politiques de Gramsci*, tome 1, de 1914-1920, Gallimard, 1974, pp. 102-104 **in** Ernst JOUTHE, *op. cit.* p.23.
- 14-PEANT Leslie, *Haïti : économie politique de la corruption. L'ensauvagement macoute et ses conséquences*, Vol. IV, p. 515. Editions Mémoire, 2000.
- 15-PERCHELET Sophie, *Haiti, entre colonisation, dette et domination*. p. 57.
- 16-ROUMAIN Jacques, *analyse schématique : 32-34*. 1934. Éditions Fardin, Collection du centenaire Haïti 1907-2007
- 17-VORBE Charles, *Séisme, humanitarisme et interventionnisme en Haïti* **in**. Cahiers du CEPODE n° 2, mars 2011.